Ne reniez pas vos pères, car quiconque renie son père a mécru !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne reniez pas vos pères, car quiconque renie son père a mécru ! »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Celui qui renie la filiation de son père, en connaissance de cause et de manière délibérée, a [mécru dans le sens où il a] commis un acte illicite qui ressemble aux actes des mécréants. En effet, son acte ne relève pas de la vraie mécréance (la mécréance majeure) qui condamne son auteur à rester éternellement en Enfer, mais c'est plutôt un acte de mécréance mineure.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6377